cependant très anciennes et très appréciées partout ailleurs. Nous ferons voir aussi qu'elles ne sont pas indignes d'attirer l'attention des hommes d'éducation et des législateurs, dont le devoir est de s'occuper de toutes les questions qui ont rapport aux intérêts sociaux.

Nous avons sous la main un discours prononcé en 1829, devant la Société Philanthropique de Paris, par le savant Docteur Villermé, *sur la durée moyenne des maladies aux différents ages; et sur l'application de cette loi a l'organisation des sociétés de secours mutuel.* Nous en extrayons quelques passages qui prouveront que l'estime qu'on fait des sociétés bienveillantes ne date pas d'hier dans les pays civilisés de l'Europe.

" Les sociétés de secours mutuels, dites aussi de *prévoyance*, sont des associations d'ouvriers qui mettent en commun chaque mois ou chaque semaine (ou chaque année) une petite partie de leurs gains pour ceux d'entre eux qui sont malades ou infirmes. En d'autres termes, ce sont des établissement d'assurance dans lesquels chaque sociétaire ou assuré paie, à certaines époques, à la société qui est l'assureur, des primes qui doivent être calculées de telle manière que toutes, réunies et placées, autant qu'il est possible, à intérêt toujours accumulé, produisent d'après les probabilités toutes les sommes que la société doit à son tour payer à ceux de ses members qui ont droit à ses secours."

" L'utilité de ces sociétés ne consiste pas seulement à secourir leurs membres dans le besoin; elles leur font encore contracter des habitudes d'ordre, d'économie et de bonnes mœurs, qui seules pourraient souvent procurer à leurs vieux jours le bonheur et une sorte d'aisance. Aussi, le plus grand bien qu'ait fait la Société Philanthropique de Paris a-t-il été de se créer centre de toutes ces associations de la capitale, de les encourager et de les multiplier."

" Ces associations, qui sont à Paris au nombre d'environ 200, et comprennent près de 20,000 membres existent aussi dans beaucoup d'autres endroits de la France et en Allemagne, dans les Pays-Bas, en Italie, mais surtout dans la Grande-Bretagne. On peut porter peut-être le nombre de leurs sociétaires en Europe à 2,000,000, ou environ, parmi lesquels on compte peu de femmes."

Il y a 25 ans que ceci est écrit, et les sociétés bienveillantes n'ont fait que s'étendre et prospérer de plus en plus dans tous ces pays, et le nombre des sociétaires qui en retirent aujourd'hui les avantages a plus que doublé le chiffre de 2,000,000.

" Fondé sur cette loi de la mortalité, que rien ne peut faire varier, et aussi sur ce que l'âge où l'on meurt le moins est celui où l'on se porte le mieux, sur ce qu'en général la santé augmente ou diminue avec la vitalité, Richard Price dressa une table des maladies pour les sociétés de l'Angleterre, qui sont pareilles aux vôtres; mais on ne tarda pas à s'appercevoir qu'elle conduisait à des erreurs, et qu'il aurait fallu la construire d'après des observations directes."

" C'est aussi, Messieurs, ce qui a été fait, assez récemment encore, à la sollicitation généreuse et patriotique d'un Ecossais. Cet homme de bien, ce citoyen utile, est Mr. Oliphant."

" Vivement pénétré des maux qui résultaient, pour les associations d'ouvriers, de la fréquente impossibilité de fournir à toutes leurs dépenses, il en entrevit la cause principale, et il proposa deux prix de 20 guinées à celles de ces associations qui dresseraient les meilleurs tableaux du nombre et de la proportion des maladies dans les différens âges. Une commission fut choisie pour examiner tous les renseignements."

" La commission dont il s'agit, a pu prendre connaissance, pour diverses parties de l'Ecosse, des régistres bien tenus de plus de soixante-dix sociétés pendant des périodes de trois années au moins, de dix, de vingt, de quarante et même de cinquante années consécutives; et des secours que ces sociétés avaient distribués à leurs membres, elle a déduit la fréquence et la durée moyenne des maladies dans chaque âge."

" Son travail offre les résultats de l'expérience, année commune, d'environ 7,500 individus, qui multipliés par le nombre moyen d'années que ce travail comprend, donnent plus de 100,000 observations ou cas particuliers. C'est à peu près autant que donneraient toutes les sociétés de secours mutuels de la ville de Paris pendant cinq ans."

Toutes ces observations particulières des anciennes sociétés et un grand nombre accumulées depuis, ont permis d'établir subséquemment des statistiques beaucoup plus précises que celles dont parle le Dr. Villermé, et des *calculs de probabilités* tout-à-fait à l'avantage de la stabilité des sociétés bienveillantes modernes. La table statistique que nous avons donnée dans notre dernier numéro, et que les meilleurs auteurs sur les assurances adoptent comme la plus exacte et la plus sûre, établit une différence sensible dans les *chances de maladie* chez l'homme depuis l'âge de 20 ans à 60. Elle est d'un cinquième de plus que dans les tables anciennes à l'âge de 20 ans, et la progression ascendante avec les années est aussi plus rapide.

Ces statistiques que de patientes études et de nombreuses observations nous permettent d'accepter comme les données les plus certaines et les plus prudentes en matière d'assurance sur la vie et les maladies ont du servir à expliquer les causes de la faillite et de l'insuccès de plusieurs sociétés bienveillantes. Elles ont encore obligé les sociétés nouvelles, dans l'intérêt de leurs sociétaires, et par mesure de sureté, à augmenter les *taux* ou *percentages* des souscriptions annuelles ou mensuelles, pour les bénéfices qu'elles garantissent dans le cas de maladie.

Ces premières erreurs de calcul qui n'affectaient pas sensiblement des société bienveillantes solidement établies sur une grande échelle, ont été cependant la ruine de plusieurs petites sociétés composées de 200 à 300 membres; tandis que le système actuel permet à celles-là mêmes d'exister aujourd'hui sans danger et de remplir toutes leurs obligations vis-à-vis des sociétaires. A plus forte raison, devons nous avoir la certitude de la stabilité et des succès d'une association sagement organisée comme la S. B. A. B., dont les embranchements sillonnent toutes les parties de la province, et qui, au lieu de centaines d'associés devra en compter des miliers, si, comme nous le pensons, le peuple canadien est aussi réfléchi qu'un autre. La force et l'importance d'une telle société; les profits et les autres avantages qui en découlent, à part des secours strictement obligatoires *sont toujours en proportion du nombre des associés.* Par conséquent, nous n'avons qu'à vouloir et nous donner la main, pour en faire une institution bienfaisante digne de l'admiration et de l'estime générales.

" Plusieurs de vos associations, dit encore le Dr. V., fondées par un certain nombre de personnes, ne pensent point, dans les premiers temps de leur existence, à s'adjoindre de nouveaux membres. Le résultat, après un certain nombre d'années est que les fondateurs viellissant ensemble et étant plus souvent malades qu'ils n'étaient dans le principe, la société dabord prospère, le devient de moins en moins. On avait calculé sur des recettes et des dépenses toujours à peu près égales, mais les premières diminuent et les secondes augmentent; on croyait dans les premiers temps le succès bien assuré, mais à la fin on trouve la ruine. Pour prévenir cet inconvénient, il faudrait que les admissions se fissent d'une manière pour ainsi dire *continue*, et dans les sociétés qui datent depuis un certain nombre d'années, proportionnellement aux extinctions ou à la loi qu'elles devront suivre. Cette seule précaution préviendrait la ruine de beaucoup de sociétés."

On trouverait aujourd'hui bien peu d'associations assez indignes du nom qu'elles portent pour oublier ces premières règles de calcul, ou plutot ces simples notions du sens commun.

Nous ne saurions faire un plus bel éloge des sociétés bienveillantes qu'en reproduisant la fin du discours du Dr. Villermé. L'auteur nous fait connaître la cause qui a fait donner plus d'encouragement à ces associations en Angleterre que partout ailleurs.

" Vous êtes, Messieurs dans l'économie de la société générale, des ressorts beaucoup plus importants que d'autres; si jusqu'ici tout le monde ne s'en est point aperçu, c'est en partie parceque vos utiles associations n'atteignent incomplètement leur but que par l'ignorance où l'on est de ce qui les concerne."

" Faites donc cesser cette ignorance, facilitez par la bonne tenue de vos registres, dont la Société Philanthropique vous donnera des modèles, des recherches qui ne pourront que fournir de meilleures bases à vos associations, prévenir leur ruine, accroître les bienfaits, les avantages que vous leur devez, et fixer s'il est possible, l'attention générale sur elles."

" De cette manière vous vous éleverez dans l'opinion de tous au rang qui vous appartient, vous seconderez l'élan de l'industrie, vous la mettrez encore plus en honneur, et vous servirez votre intérêt particulier en servant la chose publique."

L'écrivain parle ensuite d'une grande association d'assistance réciproque conçue par un Mr. Mourgne membres du conseil général des hospices de Paris, qui ne différait presqu'en rien du système adopté pour la S. B. A. B. Cette société n'ayant pas eu lieu à cause de la mort de cet homme de bien, il ajoute: " Il faut donc faire des vœux, aujourd'hui qu'un pareil établissement pourrait-être fondé sur des données plus exactes, plus certaines, plus sures, en un mot sur des bâses plus solides, pourqu'on s'en occupe de nouveau."

Le discours du Dr. Villermé se termine par ces paroles que nous recommandons à l'attention de nos lecturs.

" Si le nom des sociétés de secours mutuels n'a pas encore été entendu une seule fois dans nos chambres législatives, tandis qu'en Angleterre la chambre des communes s'est souvent occupé de leur sort; si en France les membres de toutes celles qui existent ne s'élèvent pas, *peut-etre*, au nombre de 100,000, tandisque dans la Grande-Bretagne qui n'a pas la moitié de notre population, ils sont, assure-t-on, au nombre d'au moins 1,500,000, c'est que chez nos voisins d'outre mer la raison publique, plus vielle, plus forte, mieux éclairée que chez nous sur ce point, a compris toute l'utilité des sociétés de prévoyance, qu'on y appelle des *Sociétés d'amis.* On a même constaté, par des enquêtes solennelles, qu'elles avaient contribué d'une manière notable, à l'amélioration de la condition des habitants, et qu'ainsi leur prospérité est un puissant élément de la prospérité nationale."

DE LA BIENVEILLANCE.

Il est une vertu, la plus douce et la plus éclairée de toutes, un sentiment généreux plus actif que le devoir, plus universel que la bienfaisance, plus obligeant que la bonté; c'est la bienveillance. Ce nom montre évidemment que le bien général et particulier des hommes est leur vouloir. Le devoir ne nous prescrirait que la justice c'est la première et la plus sévère des vertus; elle suffit à l'homme public mais non à l'homme privé. La bienfaisance est à la fois une vertu et un plaisir; mais proportionnée à nos étroites facultés, elle ne peut se répandre que sur un petit nombre d'individus; son cercle est nécessairement borné par ses moyens. La bonté est une qualité plutôt qu'une vertu; souvent faible, presque toujours peu active, elle n'exige, pour être reconnue, qu'un éloignement de toute méchanceté; et quoiqu'on ne fasse pas le bien, on le possède encore, pourvu qu'on ne fasse pas le mal.

Il est plus difficile de distinguer la charité de la bienveillance et dans le divin esprit du législateur des chrétiens, ces deux mots seraient synonymes et se confondraient dans la même idée.

L'étymologie même du terme de *charité* le prouve, car, pour donner à l'amour du humain, à la plus sainte des vertus, toute la douceur, toute la délicatesse qui lui sont propres, elle a emprunté le nom des *graces* (Charites) aux plus aimables et aux plus riantes fictions de la Grèce.

Mais en traversant les siècles, le sens des mots se dénature, s'altère, ou se modifie, et quoique, à vrai dire, cette expression de *charité* n'ait rien perdu de sa douceur, de sa noblesse, de son universalité aux yeux des hommes éclarés, cependant elle est trop souvent réduite, dans l'esprit du vulgaire, à la seule acception du mot *aumone*, que la misère reçoit de l'opulence et que l'orgueil force trop souvent le pauvre à distinguer avec humiliation du bienfait.

Beaucoup de gens se croient charitables pour avoir distribué régulièrement quelques aumônes; d'autres y ajoutent, à la vérité, le *devoir pieux de soigner les orphelins*, les vieillards et les infirmes; mais bien peu semblent connaître toutes les autres obligations qu'imposerait la vraie charité, mieux exprimée en français par le mot bienveillance. Compâtir aux erreurs des hommes, être indulgent pour leurs faiblesses, éclairer leurs esprits, traiter doucement leurs maladies morales, les éloigner de l'oisiveté en encourageant leurs travaux, s'occuper activement de tout ce qui peut perfectionner le genre humain, secourir avec constance et courage les opprimés contre l'injustice, éclairer le pouvoir sur les abus de ses agents, opposer l'esprit d'ordre et d'union à l'esprit de discorde et de parti, concilier par la tolérance, les opinions opposées, adoucir les forts, soutenir les faibles, et donner à tous le double exemple et de l'amour pour une sage liberté et du dévouement aux lois; enfin contribuer de tous nos moyens à rendre heureux les hommes que la nature fit égaux et frères, tels sont les devoirs doux et sacrés de la bienveillance.

En jetant nos regards sur ce qui se passe journellement autour de nous, il est facile de se convaincre d'une grande vérité: c'est qu'il n'est point pour chaque individu dans la vie sociale, de qualité plus aimable et plus attirante que la bienveillance. Le mérite sans elle n'inspire qu'un froid respect, et le plus beau talent qu'une stérile admiration.

Mais la bienveillance, soit qu'elle se manifeste dans les actions, soit qu'elle se montre par les paroles, soit qu'elle s'annonce seulement par la physionomie, dispose à la confiance et appelle l'amitié.

Là où elle brille, on peut-être presque assuré que la plupart des vices sont absents, vaincus ou chassés.—*Le Comte de Segur.*

Combien les magistrats doivent veiller avec sollicitude sur eux mêmes, au moment de prononcer ces arrêts qui donnent la vie ou la mort, l'esclavage ou la liberté, en voyant à quel point un juge tel que d'Agnesseau redoutait pour lui-même la faiblesse humaine et les funestes préventions qui égarent trop souvent les hommes les plus justes? Pourraient-ils ne pas trembler en se rappelant ces paroles du chancelier. " Un mouvement de joie nous dispose à accorder tout; un mouvement de tristesse nous porte à tout refuser: il est des jours clairs et sereins dont la lumière favorable embellit tous les objets à notre vue; il en est de sombres et d'orageux, où une horreur générale semble succéder à cette douce sérénité. Parlons sans figures; il est, si nous n'y prenons garde, des jours de grâce et de miséricorde où notre cœur n'aime qu'à pardonner, il est des jours de colère et d'indignation où il semble ne se plaire qu'à punir, et l'inégale révolution des mouvements de notre humeur est si impénétrable, que le magistrat, étonné de la diversité de ses jugements, se cherche quelquefois et ne se trouve pas lui-même.—*Idem.*

INSTRUCTIONS PARTICULIERES AUX AGENTS.

Nous attirons votre attention sur les règlements qui suivent, adoptés par les Directeurs, sur le devoir des agents.

1er. En prenant les applications de membres on vous prie d'être très attentifs à ce que le nom, la résidence et l'adresse au Bureau de Poste soient distinctement écrits et que toutes les questions dans la proposition soient écrites en toutes lettres. Avant de remplir l'application vous devez informer la personne de l'importance qu'on attache à sa proposition et de la nécessité où elle est de répondre avec exactitude et vérité.

2me. Les agents devront envoyer toutes les applications le premier jour de chaque semaine, et tous les argents appartenant à la société le premier ou le quinze de chaque mois.

3me. Ils donneront à chaque applicant une lettre en blanc pour le secrétaire, qu'il devra remplir et signer, ainsi qu'une enveloppe imprimée. Ils auront le soin d'instruire l'applicant qu'il (ou elle) devra envoyer sa souscription annuelle dans cette enveloppe, dans les 30 jours à dater de l'application au secrétaire, qui immédiatement leur expediera un certificat de membre de la société. Vous informerez aussi la personne qu'elle n'a aucun droit aux bénéfices avant d'avoir payé sa souscription annuelle.

4tie. Il est important que vous soyez bien au fait de toutes les clauses de la Constitution, ne pas oublier que les personnes au dessus de 50 ans doivent payer 25 pour cent *extra*, et que les femmes ont droit aux mêmes privilèges et bénéfices que les hommes. Les femmes ne recevront d'allocation que pour les maladies communes aux deux sexes.

5me. On s'attend que vous ne recevrez comme membres de la société que des gens respectables, et que vous informerez ceux qui sont actuellement malades qu'ils ne peuvent être admis à aucune condition.

6me. Les agents ne doivent pas numéroter l'application en tête—c'est le secrétaire qui le fait, afin qu'elle s'accorde avec le certificat de membre.

7mo. Ils ne sont autorisés qu'à recevoir le prix d'admission, de 10 chelins. On fera exception à cette règle en faveur des ceux qui seront spécialement autorisés par les Directeurs à émettre des certificats de membre et à régler les réclamations. Leurs noms paraîtront dans le Moniteur.

8me. Nous vous prions de faire attention que chaque applicant doit spécifier le montant qu'il (ou qu'elle) désire s'assurer en cas de maladie, en faisant son application, et aussi, s'il désire un bénéfice funéraire de £10 ou non. Dans ce cas, ça doit-être entré dans l'application.

SOCIETE DE BIENVEILLANCE.

A une assemblée tenue en la ville des Trois-Rivières, le 29 Mars, 1854, convoquée dans le but d'organiser un comité de Régie de la Société de Bienveillance Canadienne, P. B. Dumoulin, Ecuier, M.P.P. fut appelé au fauteuil.

Apres mure considération et apres avoir entendu les remarques et les explications statistiques très satisfaisantes données par J. H. Phillips, Ecuier, gérant général de la société relativement à de semblables sociétés qui existent en Angleterre, et apres avoir expliqué le plan d'operation adopté par la Société de Bienveillance Canadienne, et le plan proposé pour conduire la Branche de Trois-Rivières; il fut proposé et resolu, que:

P. B. DUMOULIN, Ecr., M.P.P.
A. POULETTE, Ecr., M.P.P.
J. E. TURCOTTE, Ecr., M.P.P.
J. McDOUGALL, Ecr., M.P.P.
V. FUILLET, Ecr., N.P.
G. BADEAUX, Ecr., M.D.
ED. BARNARD, Ecr.

forment un comité de Régie pour le District des Trois-Rivières, sujet à la constitution et aux règlements établis de la société.

2me. Que les principes reconnus de la Société de Bienveillance Canadienne établie à Montréal et en pleine opération dans toute la Province du Canada, dans le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, et l'Ile de Terre-Neuve, principes qui ont été si grandement étendus et si universellement appréciés, sont très-recommendables et rencontrent notre appréciation, et méritent celle de tous ceux qui s'interessent au bonheur et à la prospérité du pays et à l'encouragement de nos institutions nationales.

3me. Que le haut caractère de cette institution, encouragée et soutenue comme elle l'est par les premiers hommes du Canada et des provinces voisines, est la meilleure preuve que l'on puisse donner que ses principes sont susceptible d'une application universelle et que les intérêts des membres seront consultés et protégés, et que tous, particulièrement les citoyens du district des Trois Rivières, doivent s'enroler dans cette société qui assure si admirablement à tous, personnellement, relativement et socialement de si nombreux et de si appréciables avantages.

4me. Que les membres du Comité coopéreront avec plaisir avec les autres Comités et Bureaux de direction dans toute la Province pour promouvoir les intérêts de la société et employeront toute leur énergie, leur influence et leurs capacités pour faire réussir l'objet proposé dans les District des Trois-Rivières, persuadés qu'il est particulièrement adaptés aux besoins du peuple et ne demande qu'une représentation convenable pour être libéralement patronisé et encouragé.

Proposé par G. Badeaux, Ecuier, secondé par J. E. Turcotte, Ecuier, et résolu:

5me. Que les remerciments de l'assemblée sont dus à J. H. Phillips, Ecuier, gérant-général, pour la manière habile avec la quelle il a expliqué l'objet de la société et les avantages qui en découlent.

Proposé par John McDougall, Ecuier, secondé par J. E. Turcotte, Ecuier, et résolu:

6me. Que les remerciments de l'assemblée sont dus à P. B. Dumoulin, Ecuier, pour la manière affable avec laquel il a présidé cette assemblée.

JAMES McDOUGALL,
Secrétaire du Comité.

L'Association Amicale Américaine Britannique grandit vite en faveur et en importance, et un nombre considérable de personnes recherchent chaque jour les avantages qu'elle procure.

En parcourant le dernier numéro du *Moniteur Mensuel*, le lecteur verra le progrès rapide de cette institution dans toute l'Amérique Britannique du Nord. Le gérant-général nous informe qu'elle égale bientôt pour le nombre, si elle ne les surpasse pas, les institutions de même nature de la Grande-Bretagne.

Nous invitons nos lecteurs à aller chercher le *Moniteur Mensuel* au bureau de l'association, rue Haldiman, No 7.—*Journal de Quebec.*

Errata.—Une petite faute c'est introduit dans ce numéro du Moniteur. Dans le premier article. Trois lignes qui sont à la tête de la cinquième colonne sur la première page, devront être placés à la tête de la colonne précédante. Cette explication (nous espérons) rendra nos lecteurs capables d'éclaircir le sens.

Je soussigné certifie que je suis membre de la Société Bienveillante Américaine Britanique, et que depuis mon entrée dans la Société, j'ai été malade plusieurs semaines et j'ai été payé régulièrement par Mr. Alexandre Dufresne, Agent de la Société, et je donne ce certificat afin d'engager ceux qui ne sont pas encore sous la protection de cette Société, d'y entrer afin de s'assurer les bienfaits de cette association, dans les jours de malheurs.

SIMON PEPIN.

St. Athanase, 20 Avril, 1854.

Je soussigné Huissier pour la paroisse de St. Athanase, et membre de la Société Bienveillante Américaine, certifie que peu de temps après mon entré dans la Société j'ai été malade pendant plusieurs semaines et que j'ai été payé sans aucune difficulté ni retard par Mr. Alexandre Dufresne, Agent de la Société.

Et je crois qu'il est de mon devoir d'engager ceux de mes concitoyens qui ne font pas encore partie de la Société, d'y entrer le plutôt possible.

C. A. MARCOUX.

St. Athanase, 20 Avril, 1854.

Nous informons les membres de la S. A. B. que le *Moniteur* ne paraîtra, à l'avenir que tous les trois mois. Une publication trimestrielle peut suffire à fournir aux intéressés les informations nécessaires et rapporter les transactions de la société. Elle y gagnera sous le rapport de l'économie, puisque le journal se publie *gratis pour les sociétaires.*

THE BRITISH AMERICAN FRIENDLY SOCIETY.—This is the title of a benevolent institution established in Montreal for the mutual relief of the members thereof, during old age, sickness and infirmity. The Monthly Monitor a neatly printed and well conducted Journal, is published in connection with the Society, for the purpose of advancing its interests by explaining its principles, &c.; we are in receipt of several numbers through the politeness of the agent of the Society in this town, Wm. Burnham, Esq. As the objects of the society are purely of a benevolent character, and terms of admission extremely liberal, we feel no doubt of its ultimate success, indeed it has been most flattering already, as the following extract will show:—

" The British American Friendly Society since its commencement has moved on with firm, determined and even tread, until it has passed the crisis which is always attendant upon all enterprises of this character, and the success of the Society is no longer problematical, but a matter of certainty. The enterprise has proved, as the association and benevolent spirit of the aged demanded it should, a successful one. The rubicon of doubt has been passed; and of the institution it may be said, it rests upon the rock of moral certainty. Indeed, the practicability of Friendly Societies, for the purpose of mutual assistance when prostrated by disease or accident, old age and infirmity, has been established in Europe for more than a century; and why cannot the same principles be applied with perfect success in the British North American Provinces?"

As this Society preserves a man who is dependant entirely on his own labor for his own and family's subsistence, in case of sickness or old age, from any possible want, " no long exhortation concerning the importance of the subject, or the absolute necessity of promoting some means which shall attain this object is needed."

MEN OF ENGLAND.

CAMPBELL.

Men of England! who inherit
Rights that cost your sires their blood!
Men whose undegenerate spirit
Has been proved on land and flood:

By the foes ye've fought uncounted,
By the glorious deeds ye've done,
Trophies captured—breaches mounted,
Navies conquered—kingdoms won!

Yet remember, England gathers
Hence but fruitless wreaths of fame,
If the virtues of your fathers
Glow not in your hearts the same.

What are monuments of bravery,
When no public virtues bloom?
What avail in lands of slavery
Trophied temples, arch and tomb!

Pageants!—let the world revere us,
For our people's rights and laws,
And the breasts of civic heroes
Bared in Freedom's holy cause.

Yours are Hampden's, Russell's glory,
Sydney's matchless shade is yours,—
Martyrs in heroic story,
Worth a thousand Agincourts!

We're the sons of sires that baffled
Crowned and mitred tyranny:
They defied the field and scaffold,
For their birthrights—so will we.

POPPING THE QUESTION.

There is no more delicate step in life than the operation designated by the elegant phrase I have selected for the title of my present lucubration. Much winding and caution, and previous sounding, is necessary when you have got a favour to ask of a great man. It is ten chances to one that he takes it into his head to consider your request as exorbitant, and so make this the pretext for shaking off what he naturally considers a cumbersome appendage to his state—a man who has a claim upon his good offices. But this hazard is nothing in comparison with the risk you run in laying yourself at the mercy of a young gipsy, fonder of fun and frolic than any thing in life. Even though she love you with the whole of her little heart, she possesses a flow of spirits, and woman's ready knack of preserving appearances; and though her *bosom* may heave responsive to your stammering tale, she will lure you on with kind complacent looks, until you have told " your pitiful story," and then laugh in your face for your pains.

It is not this either that I meant to express. Men are not cowards because they see distinctly the danger that lies before them. When a person has coolness sufficient to appreciate its full extent, he has in general either self possession enough to buck out of the scrape, or, if it is inevitable, to march with due resignation to meet his fate. In like manner, it is not that poor Pilgarlick, the lover, has a clear notion (persons in his condition are rarely troubled with clear notions) of what awaits him, but he feels a kind of choking about the neck of his heart, a hang-dog inclination to go backwards instead of forwards, a cheek, a sudden stop in all his functions. He knows not how to look, or what to say, his fine plan arranged with so much happy enthusiasm, when sitting alone in his armchair, after a good dinner, and two or three glasses of wine, in the uncertain glimmering of twilight, with his feet upon the fender, proves quite impracticable. Either it has escaped his memory altogether, or the conversation perversely takes a turn totally different from that by which he hoped to lead the fair one from indifferent topics to thoughts of a tender complexion, and thus, by fine degrees, (he watching, all the time, how she was affected, in order to be sure of his bottom, before he makes the plunge,) to insinuate his confession, just at the moment that he knows it will be well received.

The desperate struggles and floundering by which some endeavour to get out of their embarrassment are amusing enough. We remember to have been much delighted, the first time we heard the history of the wooing of a noble lord, now no more, narrated. His lordship was a man of talents and enterprise, of stainless pedigree, and a fair rentroll, but the veriest slave of bashfulness. Like all timid and quiet men, he was very susceptible and very constant, as long as he was in the habit of seeing the object of his affections daily. He chanced at the beginning of an Edinburgh winter to lose his heart to Miss ——; and as their families were in habits of intimacy, he had frequent opportunities of meeting with her. He gazed and sighed incessantly—a very Dumbiedikes, but that he had a larger allowance of brain; he followed everywhere; he felt jealous, uncomfortable, savage, if she looked even civilly at another; and yet, notwithstanding his stoutest resolutions—notwithstanding the encouragement afforded him by the lady, a woman of sense, who saw what his lordship would be at, esteemed his character, was superior to girlish affectation, and made every advance consistent with womanly delicacy—the winter was fast fading into spring, and he had not yet got his mouth opened. Mamma at last lost all patience; and one day, when his lordship was taking his usual lounge in the drawing-room, silent, or uttering an occasional monosyllable, the good lady abruptly left the room, and locked up pair in alone. When his lordship, on essaying to take his leave, discovered the predicament in which he stood, a desperate fit of resolution seized him. Miss —— sat bending most assiduously over her needle, a deep blush on her cheek. His lordship advanced towards her, but, losing heart by the way, passed on in silence to the other end of the room. He returned to the charge, but again without effect. At last, nerving himself like one about to spring a powder-mine, he stopped short before her—" Miss ——, will you marry me?" " With the greatest pleasure, my lord," was the answer, given in a low, somewhat timid, but unflattering voice, while a deeper crimson suffused the face of the speaker. And a right good wife she made to him.

A Newfoundland dog in Boston lost the wire muzzle from his nose, as he was passing along Kilby street, a morning or two since. Instead of passing along without it, as many dogs would have done, he paused and gravely reinstated his nose into his wicker covering, and distending his jaws so as to keep it in its place, went on his way, seeming conscious of the laws and determined to respect them. The Boston *Chronicle* is responsible for the story.

Socrates it was, if we remember rightly, who seeing a man in affliction tearing his hair, asked him: " My friend, is baldness a remedy for grief?"

WILD OATS.—We have all our wild oats to sow," says the *Times* on gaming. Very good; only unfortunately the oats of the simpleton make the dirty bread of the scoundrel.—*Punch.*

An Indian woman died at Knight's Ferry, California, recently, at the age of 142 years.

ANECDOTE OF THE RAVEN.—One day, a person travelling through the forest to Winchester, was much surprised at the hearing the following exclamation, " Fair play, gentlemen! fair play! For God's sake, gentlemen, fair play!" The traveller looking round to discover from whence the voice came, to his great astonishment, beheld no human being near. But hearing the cry of " Fair play" repeated, he thought it must proceed from some creature in distress. He immediately rushed into that part of the forest whence the cries came, when, to his astonishment, he beheld two ravens combating a third with great fury, while the sufferer, which proved to be a tame one belonging to a gentleman in the neighborhood, kept loudly vociferating " Fair play!" which so interested the traveller, that he instantly rescued the oppressed bird.

Printed by MOORE, OWLER & STEVENSON, at their Office 42 St. François Xavier Street, Montreal.